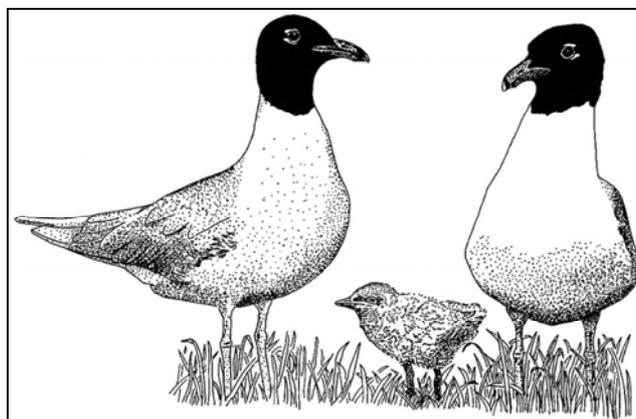


XII. LA MOUETTE MELANOCEPHALE

(Larus melanocephalus)



© F. Sané

1. Statuts réglementaires et listes rouges

Statuts réglementaires

Monde :	Convention de Washington :	-
Europe :	Directive Oiseaux :	Annexe 1
	Convention de Berne :	Annexe 2
	Convention de Bonn :	Annexe 2
	CITES :	-
France :	Arrêté ministériel du 17 avril 1981 :	Article 1

Listes Rouges

Europe :	-
France :	Rare
Alsace :	Vulnérable

2. Biologie

Migration : espèce principalement migratrice, la Mouette mélanocéphale est présente en Alsace à partir de mars. Les premières nous quittent dès juillet, mais des oiseaux sont encore visibles tout l'automne et parfois en hiver.

Répartition : les plus grands effectifs européens se trouvent au bord de la Mer Noire et de la Mer d'Azov (HAGEMEIJER et BLAIR 1997, HEATH *et al.* 2000). L'augmentation de ces populations a entraîné son apparition en Europe occidentale.

Habitat : l'espèce se reproduit en Alsace sur un musoir d'usine hydroélectrique situé sur le Rhin, au sein d'une importante colonie de Mouettes rieuses. Elle se nourrit le long du fleuve ainsi qu'en milieu agricole.

Taille du territoire (exigences) : niche en colonies.

Reproduction : l'espèce niche au sol en colonie. Les œufs sont pondus en mai, l'incubation dure 23 à 25 jours et les jeunes s'envolent à l'âge de 35 à 40 jours.

Alimentation : elle capture en majorité des lombrics et des insectes, mais aussi des poissons et des micromammifères.

3. Evolution et importance des effectifs

	Effectif (couples)	Tendance
Europe (hors Russie) :	188 000-357 000*	Augmentation*
France :	871-882**	Augmentation**
Alsace :	30-35	Augmentation

* : HEATH *et al.*, 2000

** : ROCAMORA & YEATMANN-BERTHELOT, 1999

4. Conservation

4.1. Etat de conservation actuel

L'espèce se maintient depuis son apparition dans les années 1980. Elle est cependant vulnérable en raison du faible nombre de couples d'une part, et de sa répartition limitée à un seul site d'autre part.

4.2. Facteurs défavorables à la conservation

Nichant sur un support artificiel, la conservation de la colonie mixte de Mouettes rieuses et de Mouettes mélanocéphales dépend d'une bonne gestion du site. Des dérangements liés à des travaux pourraient entraîner un abandon de la colonie.

Les prélèvements d'œufs, de poussins et d'adultes par les rats sont surtout visibles chez la Mouette rieuse présente en grand nombre, mais la Mouette mélanocéphale peut aussi être victime du rongeur.

L'espèce peut par ailleurs succomber à des maladies, comme en 1996, où le développement d'une salmonelle a décimé la population de Mouettes rieuses (et probablement celle de Mouettes mélanocéphale).

4.3. Facteurs favorables à la conservation

La conservation de l'espèce nécessite une protection et une gestion adéquate du site de reproduction (tranquillité du musoir en période de reproduction et gestion de la végétation). La préservation de la colonie de Mouettes rieuses est aussi indispensable au maintien de l'espèce.

5. Bibliographie

- HAGEMEIJER W.J.M., BLAIR M.J., 1997.- *The EBCC Atlas of European Breeding Birds. Their distribution and abundance*. Poyser, Londres : 903 p.
- HEATH M., BORGGREVE C., PEET N., 2000.- *European bird populations. Estimates and trends*. BirdLife International, European Bird Census Council : 160 p.
- ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D., 1999.- *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux : 598 p.